

« Celui qui se bat peut perdre, mais celui qui ne se bat pas a déjà perdu »

OCTOBRE
2023

SOMMAIRE

L'ÉDITO

Page 1

Debout !

DANS L'ACTU

Page 2



6 raisons de se mobiliser le 13 octobre !



Brèves du terrain

VOS DROITS

Page 3



Gagner des revendications CGT, c'est possible !

La vie de l'union CGT Intérieur

LA BONNE CAUSE

Page 4

Les SGCd : un échec programmé



L'ÉDITO

Debout !

État - étymologie du mot : provient du latin status, dérivé du verbe stare qui signifie « se tenir debout ».

A la catastrophe du tremblement de terre survenu récemment au Maroc a succédé celle des inondations en Libye ayant provoqué la rupture de barrages et englouti des milliers de gens. Si le nombre de morts est terrifiant dans les deux cas, le premier met en lumière la capacité d'un Etat à organiser les secours tandis que le second met en exergue l'absence de moyens, et plus globalement la carence d'État.

Si les situations de crise restent exceptionnelles et les situations sont différentes, en France les fonctionnaires connaissent l'importance pour les citoyens et les usagers de disposer d'un Etat aux moyens suffisants afin de répondre aux besoins courants de la population : accéder aux soins, se rendre à l'hôpital, trouver une place en crèche, dans un lycée, à l'université, déposer une demande de passeport ou de carte d'identité etc.

Les fonctionnaires et agents du ministère de l'Intérieur, parce qu'ils y travaillent, savent à quel point les services disposent de moins en moins de moyens et sont en peine de répondre à toutes les demandes, y compris celles de services à services.

Or, un Etat qui n'accorde plus l'importance suffisante à ses services publics, qui considère l'usager comme un client parce que la prestation de service public a été transformée en service marchand, c'est un Etat qui vacille et bientôt ne tient plus debout. Et par-delà, la société sur qui il repose, laissant alors la place à la liberté sans contrôle de l'argent comme seul pouvoir, au détriment des principes et valeurs d'égalité et de fraternité.

C'est pourquoi la population, les citoyens, les fonctionnaires, les agents du ministère de l'intérieur doivent se mobiliser pour partir à la reconquête des services publics qui soient véritablement au service des usagers. Alors, toutes et tous, avec la CGT, nous disons : debout !

Bonne lecture de ce numéro du journal du même nom.

6 raisons de se mobiliser le 13 octobre !

Pour nos salaires !

Alimentation, loyer, énergie, transports : tout augmente sauf les salaires. La CGT est mobilisée pour l'indexation des salaires sur les prix pour que les fiches de paye ne soient plus amputées par l'inflation et l'ouverture de négociations dans l'ensemble des entreprises, des branches et dans la fonction publique.

Pour l'égalité !

Les femmes sont toujours payées un quart de moins que les hommes, en moyenne. La CGT est mobilisée pour l'égalité salariale et professionnelle.

Pour nos services publics !

La CGT est mobilisée pour des investissements massifs dans les services publics de proximité et de qualité qui privilégient l'accueil physique des usager-es.

Pour l'environnement !

Les conséquences du dérèglement climatiques sont dramatiques. Il est urgent d'agir pour une transition écologique socialement juste. La CGT est mobilisée pour conditionner les aides publiques à des critères sociaux et environnementaux



élaborés avec les salarié-es et leurs représentant-es.

Pour nos retraites !

La réforme des retraites qui s'applique depuis le 1er septembre est toujours aussi injuste, brutale, injustifiée et impopulaire. La CGT est mobilisée pour la retraite à 60 ans et avant en cas de pénibilité, ainsi que la prise en compte des années d'études dans le calcul de la retraite.

Pour nos droits !

La CGT est mobilisée pour rassembler les salarié-es, écouter et porter les revendications, les représenter dans les instances et

dans les mobilisations et gagner des avancées réelles et durables dans l'intérêt du monde du travail.

D'autres choix sont possibles !

Chaque année, 200 milliards d'euros d'aides publiques fiscales ou sociales sont données aux entreprises sans aucun contrôle ni contrepartie. Les budgets des services publics et de la sécurité sociale seront bientôt discutés au Parlement. C'est le moment de faire entendre la voix des travailleurs et des travailleuses : nous voulons vivre dignement de notre travail, travailler moins et mieux, avec des budgets au service de l'intérêt général et non des intérêts particuliers.

Brèves du terrain...



Dans une préfecture, quand la CGT parle de Didier Martin, un préfet demande : de qui s'agit-il ? La réponse lui est donnée par la CGT : il s'agit du SG du ministère de l'intérieur.

Un SG de préfecture dit que tôt le matin, il a un neurone qui ne connecte pas. La CGT lui répond que pour que ça se connecte, il en faut au moins deux.

Dans un département, les agents surnomment la direction du SGCD : « *Sa Glante Comme D'habitude* ».

Travaillant comme contractuelle, avec des contrats précaires mais renouvelés depuis 2 ans dans une sous-préfecture, l'épouse d'un agent de catégorie C a vu son contrat ne pas être

renouvelé. Le fait que son mari soit depuis quelques mois représentant CGT n'est en aucun cas lié à la décision de l'administration. Evidemment...

Dans une préfecture, un conventionnement de restauration pour les agents est stoppé, à la demande du ministère, pour permettre un conventionnement avec une boulangerie au profit des agents de police du centre de rétention administrative. Serait-on dans un ministère à deux têtes et à deux vitesses ?

Gagner des revendications CGT : c'est possible ! L'exemple de l'ISS



La lutte que mène la CGT Intérieur concernant l'indemnité pour sujétions spéciales (ISS) pour les PATS (personnels administratifs techniques et spécialisés), incluant ceux affectés en SGAMI, illustre que gagner une revendication CGT, c'est possible.

Cette demande d'I.S. S a été portée encore très récemment par l'Union des syndicats CGT Intérieur à l'occasion d'une rencontre avec Didier Martin, secrétaire général du ministère de l'intérieur.

La CGT revendique que l'ISS, déjà existante mais attribuée seulement aux catégories d'actifs, compte-tenu des contraintes et

des risques qu'ils encourent, soit étendue à tous les agents du ministère de l'intérieur travaillant en police nationale (PN), gendarmerie nationale (GN) et SGAMI. Le ministère de l'intérieur semble enfin entendre nos revendications. L'ISS devrait donc enfin être attribuée à tous les agents travaillant en PN GN et SGAMI !

Le versement devrait être effectif à compter du 1er juillet 2023 (donc avec effet rétroactif), mais avec deux paliers encore à franchir en 2025 et 2027 pour atteindre le versement complet du montant de cette prime, soit 200 € bruts (120 € bruts en 2023, 160 € bruts en 2025 et 200 € bruts en 2027 en plus du transfert d'une part de l'IFSE vers l'ISS). Et l'ISS sera prise en compte dans le calcul de la retraite (à noter que cela pourrait n'être effectif que pour les agentes et les agents partant à la retraite à partir de 2024). Quant à la reprise d'ancienneté PN/GN, le dispositif serait identique à celui valant pour les actifs.

La CGT attend désormais avec les agents de voir concrètement les effets sur la fiche de paye des agents !

Si le ministère de l'intérieur intègre l'I.S. S dans le calcul de la pension de retraite, cela veut dire que c'est faisable pour n'importe quelle prime !

La CGT revendique donc l'intégration de toutes les primes, dans l'intégralité de leurs montants, dans le calcul de la retraite !

C'est possible, la preuve avec l'I.S.S. Et c'est indispensable pour les fonctionnaires, les salarié-es et leurs familles !

Parce que la CGT est le syndicat de la fiche de paye !! Et que la CGT est le syndicat de toutes et tous !!!

Pour connaître vos droits, pour vous défendre, pour agir et gagner, ne restez pas seul-e dans votre travail face à l'employeur : syndiquez-vous à la CGT !

La vie de l'union des syndicats CGT Intérieur

La commission exécutive (CE) de l'Union des syndicats CGT Intérieur s'est réunie les 13 et 14 septembre 2023 à Valence dans la Drôme, dans les locaux de l'UD CGT 26. Cette CE a été l'occasion de débats nourris sur les revendications portées par l'Union, par exemple en matière de restauration collective pour les agents, sur le plan de travail à réaliser sur les trois années à venir afin d'élargir la présence de la CGT au sein du ministère de

l'intérieur, mais aussi sur le danger que représente l'extrême droite contre les travailleurs et les libertés.

Précédant la tenue de cette CE, des camarades s'étaient rendus le 12 septembre à la préfecture de l'Ardèche à Privas. Sur place, un tractage a été réalisé au sein des services de la préfecture et du SGC, suivi d'une réunion d'information syndicale avec les

agents. La journée s'est terminée par une rencontre avec la préfète à qui le syndicat a exposé les situations des services et des agents, ainsi que les revendications portées par la CGT, par exemple concernant le règlement intérieur, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ou encore l'accès aux services publics dans ce département rural difficile d'accès mais ô combien attachant !

LA BONNE CAUSE

Les SGCd : un échec programmé...

Comme l'Union des syndicats CGT Intérieur l'a déjà entendu de la part de membres du corps préfectoral, le ministère de l'intérieur (MI) regrette l'époque d'avant où tous les services de l'Etat étaient de simples petits bureaux de préfecture. Ce système, le MI veut remettre la main dessus, remettre la main sur toutes ces administrations qui lui ont échappé au fil du temps. Certains membres du corps préfectoral vont jusqu'à demander le retour à cinq ministères, comme sous l'Ancien Régime. On ne vous ment pas en vous racontant ça. Et le SGC là-dedans ?

Il y a dix ans, quand il n'y a plus eu assez d'agents pour exercer les missions en préfectures et en services déconcentrés, l'Etat a fusionné les administrations en créant les directions départementales interministérielles (DDI). Puis, comme les DDI n'ont plus eu assez d'effectifs pour s'administrer elles-mêmes, l'Etat s'est doté en 2021 d'un nouveau service : les secrétariats généraux communs départementaux (SGCd).

Il faut donc avoir en tête que les SGCd ne sont pas des services de préfecture. Les SGC sont des services de l'Etat, relevant du MI. Le SGC, c'est le cheval du Troie du MI pour ensuite (tenter de) prendre la main sur d'autres missions de l'Etat. Deux ans et demi après leur création, un rapport d'évaluation sur les SGC vient d'être rendu par une mission inter inspections. Il est écrit que l'objectif de la réforme n'a pas été atteint, qu'il y a eu une

dégradation de la qualité de service, des dysfonctionnements importants, des dégradations de conditions de travail, des préjudices causés aux usagers, aux fournisseurs, des allongements des délais d'intervention.

Le rapport indique que la mise en place des SGCd a été conduite dans la précipitation (aucune expérimentation n'a précédé), et ce en pleine crise sanitaire, avec en parallèle la mise en place des DDETS ou DDETSPP.

De plus les chantiers RH et informatiques n'ont pas été suffisamment préparés, et le travail de préfiguration a été mal conduit. Sans parler de l'éclatement des services sur plusieurs sites qui rend le travail encore (toujours) plus compliqué. En outre, indique le rapport, il y avait dès le départ un manque d'effectifs dans les services ; et vu la situation, les SGC n'attirent pas grand monde et il y a un turn over important. Le rapport reconnaît qu'il y a beaucoup d'absentéisme, de l'épuisement professionnel chez les agents, et que la moitié des SGCd ont au moins une situation de RPS.

Face à ce constat accablant, on peut véritablement parler d'un véritable échec programmé. Et si le MI lui-même a parlé d'irritants concernant le fonctionnement des SGC, la CGT le dit beaucoup plus clairement : le gouvernement et l'administration se sont plantés en n'écoutant personne et ce sont les agents qui en payent



les pots cassés, au prix de leur santé.

Et du coup, que croyez-vous qu'en conclut le rapport ? Qu'il faut arrêter la machine folle ? Non : le rapport dit qu'il faut aller plus vite et plus loin !!! A court terme si quelques préconisations sont présentées pour rassurer, ensuite la machine s'emballa et le rapport parle d'efficacité, de polyvalence, de projet de service, le tout étant porté par une seule administration : le MI.

C'est comme cela qu'avait commencé la folie France Télécom, en n'écoutant personne et en s'entêtant à accélérer la machine, ce qui a fini par broyer des vies.



Nous contacter !



<https://uspatmi-cgt.reference-syndicale.fr/>



cgtinterieur@gmail.com



06 01 82 74 69
06 68 38 99 59
06 92 29 93 76